



EXPERTS jeunesse

**Formations et conférences destinées en milieu jeunesse**

**« Les devoirs et pouvoirs du personnel scolaire »**

**Public cible: enseignants et directions d'établissements scolaires**

*Usage imprudent des réseaux sociaux, acte d'intimidation et de harcèlement, inconduites sexuelle... Une multitude de situations potentiellement à risques qui ont des répercussions majeures tant chez les élèves que le personnel scolaire sans parler de la réputation de l'établissement scolaire.*

*Le personnel scolaire occupe une place importante dans le vie des élèves. L'école doit procurer un environnement sain et sécuritaire aux enfants qui leur sont confiés. Afin de bien comprendre l'étendue de cette responsabilité, le conférencier abordera les notions de délégation de l'autorité parentale et certains pouvoirs confirmés par la Cour suprême du Canada.*

*Le conférencier explique les notions de responsabilité civile, pénales et criminelle entourant des situations à risques pouvant impliquer le personnel sportif et ses athlètes. Puis, au sens légal, il informe le personnel scolaire de ses devoirs et de ses pouvoirs face à des contextes comportant des infractions au Code criminel ou autres lois (Loi Anastasia, Loi visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école, Loi réglementant certaines drogues et autres substances etc).*

*(Le conférencier fait connaître des ressources gratuites)*

(Durée: 90 min)

**Conférencier: Pierre Renaud**

Courriel: [pierre@expertsjeunesse.com](mailto:pierre@expertsjeunesse.com)

Site web: [expertsjeunesse.com](http://expertsjeunesse.com)

coûts variables: selon divers facteurs (demandez un devis estimatif)